



AFIP

# BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

OPTION 1 : SLAM  
OPTION 2 : SISR

Alternance

bac + 2

Diplôme d'État Niveau 5

Éligible CPF

## OBJECTIFS

Cette formation vise à acquérir des compétences dans plusieurs domaines d'activités :

- Support et mise à disposition de services informatiques : pour être capable de répondre aux attentes des utilisateurs en assurant la disponibilité des services informatiques existants et être en mesure de prendre en compte les besoins informatiques dans l'entreprise et d'accompagner la transformation numérique des services informatiques,
- Cybersécurité des services informatiques : l'apprenant.e acquiert des compétences sur la protection des données et l'identité numérique de l'entreprise, la sécurisation des équipements et les usages des utilisateurs,
- **Spécificités Option SLAM** : Conception et développement d'application : l'apprenant.e participe à la conception, au développement, ainsi qu'au déploiement et à la maintenance des composants logiciels d'une solution applicative. Il/elle acquiert ainsi des compétences en conception et développement d'une solution applicative, en maintenance de celle-ci, mais aussi en bases de données et en gestion des données numériques. Il/elle est formé.e à la cybersécurisation d'une solution applicative et de son développement,
- **Spécificités Option SISR** : Administration des systèmes et des réseaux : l'apprenant.e participe à l'administration des systèmes et du réseau, il/elle est capable de modifier ou d'adapter les solutions d'infrastructure ainsi que la qualité de service des équipements du réseau. Il/elle acquiert ainsi les compétences pour concevoir une solution d'infrastructure réseau, l'installer, la tester et la déployer. Il/elle apprend aussi à administrer et superviser ce réseau et est formé.e à la cybersécurisation d'une infrastructure réseau, d'un système ou d'un service informatique.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du BTS SIO intervient en tant que salarié au sein des organisations (entreprises, administrations, PME, PMI, etc.) ou en tant que consultant d'une SSII.

### Option 1 : SLAM

- Analyste programmeur ou analyste programmeuse,
- Développeur ou développeuse d'applications informatiques,
- Informaticien ou informaticienne d'études,
- Programmeur ou programmeuse analyste ou d'applications,
- Intégrateur ou intégratrice web.

### Option 2 : SISR

- Administrateur ou administratrice systèmes et réseaux,
- Technicien ou technicienne de maintenance informatique,
- Technicien ou technicienne d'infrastructure,
- Technicien ou technicienne réseaux et télécoms.

Avec de l'expérience, évolutions possibles vers des fonctions de chef.fe de projets ou management d'équipe.

## POURSUITE D'ÉTUDES

L'AFIP propose les formations suivantes :

- Bachelor « Métiers de l'informatique »,
- Mastère Performer Pro « Manager de projets informatiques ».
- Mastère Performer Pro « Expert en ingénierie informatique ».

Autres :

- Licence professionnelle,
- École d'ingénieur.



## MODALITÉS

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

**Organisation de la formation en alternance :**

- Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation : 1100 heures réparties sur 2 ans,
- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage : 1350 heures réparties sur 2 ans.

Les périodes en entreprise se substituent au stage obligatoire.

**Moyens pédagogiques**

- Séances de formation en salle,
- Exposés théoriques,
- Études de cas concrets,
- Ateliers,
- Laboratoires informatiques.

**Encadrement**

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

**Suivi pédagogique et évaluation**

- Le choix de l'option est fait en fin du 1<sup>er</sup> semestre,
- Évaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser,
- Un BTS blanc par année pour mieux préparer les étudiants à l'examen final.

**Validation du parcours selon modalités d'examen.**

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour accéder à la formation, le participant doit être titulaire d'un :

- Bac pro « systèmes numériques »,
- Bac techno STMG ou STI2D,
- Bac général.

**Qualités du candidat attendues :**

- S'intéresser aux secteurs des applications informatiques et des réseaux,
- Disposer de compétences relationnelles pour la mise en œuvre de solutions techniques en relation avec les besoins d'entreprises clientes,
- Disposer de compétences pour suivre les évolutions technologiques informatiques, en français et en anglais,
- S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique,
- Disposer d'aptitudes pour le travail en équipe,
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.



AFIP

# PROGRAMME

## PROCÉDURE D'ADMISSION

Candidature sur ParcoursSup ou en ligne sur notre site internet [www.afip-formations.com](http://www.afip-formations.com) via l'onglet « Candidater ».

Tests de sélection, entretien de motivation et étude du dossier par la commission d'admission.

## VALIDATION

Brevet de Technicien Supérieur de l'Éducation Nationale (diplôme d'État)

Épreuves du BTS dans le tableau ci-après (organisées en fin de 2<sup>ème</sup> année selon calendrier académique) :



## VOIES D'ACCÈS

En Alternance :

- Salarié en contrat de professionnalisation,
- Salarié en contrat d'apprentissage.

Cette formation est éligible au CPF

## ANNÉE 1

Culture Générale et expression

Expression et communication en langue anglaise

Mathématiques pour l'informatique

Culture économique, juridique et managériale

Culture économique, juridique et managériale appliquée

Bloc 1 : Support et mise à disposition de services informatiques

Bloc 2 : Enseignement de spécialisation

Bloc 3 : Cybersécurité des services informatiques

Ateliers de professionnalisation

## ANNÉE 2

Culture Générale et expression

Expression et communication en langue anglaise

Mathématiques pour l'informatique

Culture économique, juridique et managériale

Culture économique, juridique et managériale appliquée

Bloc 1 : Support et mise à disposition de services informatiques

Bloc 2 : Enseignement de spécialisation

Bloc 3 : Cybersécurité des services informatiques

Ateliers de professionnalisation.

BTS services informatiques aux organisations	Unité	coef	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités à pratiquer le CCF.		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités à pratiquer le CCF.			Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle.
			forme	durée	forme	forme	durée	
<b>E1 Culture et communication</b> Sous-épreuve : Culture générale et expression	U11	4	Ponctuelle écrite	4h	CCF 3 situations d'évaluation	Ponctuelle écrite	4h	
Sous-épreuve : Expression et communication en langue anglaise	U12	2	Ponctuelle écrite orale	2h 20 mn (20 mn*)	CCF 2 situations d'évaluation	Ponctuelle écrite orale	2h 20 mn (20 mn*)	
<b>E2 Mathématiques pour l'informatique</b>	U2	3	CCF 2 situations d'évaluation	Situation A : 20 mn (1 heure*) Situation B : 55 mn	CCF 2 situations d'évaluation	Ponctuelle écrite	2h	
<b>E3 Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique</b>	U3	3	Ponctuelle écrite	4h	CCF 2 situations d'évaluation	Ponctuelle écrite	4h	
<b>E4 Support et mise à disposition de services informatiques</b>	U4	4	CCF 1 situation d'évaluation	40 mn	CCF 1 situation d'évaluation	Ponctuelle orale	40 mn	
<b>E5 Conception et développement d'applications (spécifique à l'option)</b>	U5	4	CCF 1 situation d'évaluation	40 mn (1h30*)	CCF 1 situation d'évaluation	Épreuve ponctuelle Pratique et orale	40 mn (1h30*)	
<b>E6 Cybersécurité des services informatiques (spécifique à l'option)</b>	U6	4	Ponctuelle écrite	4h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	4h	
<b>Épreuves facultatives</b>								
<b>EF1 Langue vivante 2</b>	UF1		Ponctuelle orale	20 mn (20 mn*)	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 mn (20 mn*)	
<b>EF2 Mathématiques approfondies</b>	UF2		Ponctuelle écrite	2h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	2h	
<b>EF3 Parcours de certification complémentaire</b>	UF3		Ponctuelle orale	20 mn	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 mn	

(\* durée de préparation)